

Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs
de produits admissibles au bénéfice de contingents tarifaires
gérés selon la méthode du « fur et à mesure »

(Contingent tarifaire)

Plusieurs contingents tarifaires épuisés sont sujets chaque année à des reversements de faible volume (mini-returns) qui n'entraînent pas une réouverture immédiate du contingent. En effet, le contingent ne peut faire l'objet d'une réouverture que lorsque le volume reversé atteint 5 % du volume initial.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste des contingents tarifaires pour lesquels des mini-returns ont été effectués et pour lesquels le seuil a justifié une réouverture.

Les volumes disponibles sont établis en fonction des volumes reversés et n'apparaissent pas dans le tableau.

Numéro d'ordre du contingent	Type de marchandises concernées	Pays origine
09.0007	Poissons séchés, salés ou en saumure; poissons fumés, même cuits avant ou pendant le fumage; farine de poisson propre à l'alimentation humaine	Tous pays tiers
09.0013	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires	Tous pays tiers
09.0023	Ferro-alliages	Tous pays tiers
09.0041	Autres fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués	Tous pays tiers
09.0046	Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés	Tous pays tiers
09.0093	Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	Tous pays tiers
09.0095	Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisins, autres que ceux du 2009	Tous pays tiers

09.0097	Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisins, autres que ceux du 2009	Tous pays tiers
09.0208	Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	Turquie
09.0221	Tomates préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	Turquie
09.0229	Sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc)	Turquie
09.0230	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao	Turquie
09.0232	Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies (de viande ou d'autres substances) ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni; couscous, même préparé	Turquie
09.0237	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de féculé en feuilles et produits similaires	Turquie
09.0238	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de féculé en feuilles et produits similaires	Turquie
09.0240	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de féculé en feuilles et produits similaires	Turquie
09.0716	Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du 0304	Norvège
09.0730	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais, réfrigérés ou congelés	Norvège
09.0794	Poissons et filets frais, réfrigérés ou congelés	Islande
09.1370	Agrumes, frais ou secs	Israël
09.1380	Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisins, autres que ceux du 2009	Israël

09.1923	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n°0105 et Autres préparations et conserves de viande, d'abats ou de sang	Chili
09.2665	Acides monocarboxyliques acycliques non saturés et acides monocarboxyliques cycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	Tous pays tiers
09.2746	Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du 0304	Tous pays tiers
09.2774	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais, réfrigérés ou congelés	Tous pays tiers
09.2776	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais, réfrigérés ou congelés	Tous pays tiers
09.2778	Filets de poissons et autre chair de poissons (même hachée), frais, réfrigérés ou congelés	Tous pays tiers
09.2802	Crustacés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; crustacés non décortiqués, cuits à l'eau ou à la vapeur, même réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure	Tous pays tiers
09.2834	Barres et profilés en aluminium	Tous pays tiers
09.2849	Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	Tous pays tiers
09.2870	Fibres de verre (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple)	Tous pays tiers
09.6701	Miel naturel	Ukraine
09.6804	Abricots, cerises, pêches (y compris les brugnons et nectarines), prunes et prunelles, frais	République de Moldavie

En raison du cas particulier que représentent les mini-returns, la Commission a décidé de bloquer ces contingents du 13/12/18 (date de réouverture) au 31/12/18 inclus.

En conséquence, les opérateurs qui souhaitent bénéficier de ces contingents sont invités à solliciter leur bénéfice par le biais d'une rectification si la déclaration en douane a déjà été validée ou par la procédure normale si la déclaration en douane n'a pas encore été validée.

Pour rappel ces contingents sont gérés, conformément aux articles 49 à 54 du règlement d'exécution (UE) 2015/2447 (JO L343/15) de la Commission, par examen des demandes d'imputation suivant l'ordre chronologique des dates de validation des déclarations en douane (méthode dite du au fur et à mesure).

Dans le cas où vous éprouveriez des difficultés à valider ou rectifier vos déclarations, nous vous invitons à prendre contact avec votre bureau de dédouanement.
